

*Ministère du Travail—Loi*

leur avait été promis au moment de l'avènement des progrès technologiques.

La pension qui leur restera, une fois amputée de ces 60 p. 100, ne représente plus que 40 p. 100 de celle qu'ils comptaient recevoir. Cela ne constitue guère une récompense adéquate pour une vie de travail laborieux et honnête, investie dans notre pays.

Monsieur le Président, il est évident que le PATA ne suffit pas à répondre au défi à relever pour fournir aux travailleurs âgés les ressources financières dont ils ont besoin pour se préparer à la retraite, et une retraite bien méritée, comme je viens de le dire.

Mon parti et moi pressons le gouvernement de financer le programme pour les travailleurs âgés dans la mesure nécessaire pour venir en aide à tous ceux qui ont souffert de la mauvaise gestion du gouvernement actuel. Pour l'avenir et à partir de maintenant, nous exigeons que le gouvernement mette en oeuvre des politiques dont nous nous faisons depuis longtemps les champions à la Chambre et qui produisent des emplois, lesquels constituent une bien meilleure solution au problème dont souffrent ces travailleurs âgés et permettraient évidemment de parer à la nécessité d'un programme comme le PATA.

Ces politiques sont déjà profondément enracinées dans la société de beaucoup de nos concurrents les plus progressistes. Je sais ce que vont dire les députés d'en face et le monde des affaires. Ils vont dire qu'il faut pratiquer l'austérité pour pouvoir soutenir la concurrence, pour être rentable, pour être efficace. Or, bon nombre de nos principaux concurrents font déjà ce que mon parti et moi préconisons.

Lorsque le gouvernement parle de la nécessité de devenir aussi compétitif et aussi efficace que nos concurrents, il ne parle pas en réalité de concurrents progressistes, mais de ces pays où l'on paie de faibles salaires. Il parle de pays où les travailleurs sont souvent à toutes fins pratiques tenus captifs de leur propre gouvernement, où il leur est impossible de se syndicaliser et où ils sont concentrés dans des zones de libre-échange comme on en voit au Mexique où les salaires sont bas. Je ferais remarquer que dans ce contexte il s'agit vraiment d'esclaves. Assurément à notre époque, c'est tout ce qu'ils sont. Je ferais aussi remarquer que lorsqu'on concurrence des esclaves, ce que, à mon avis, le gouvernement pense que nous devrions faire, c'est précisément ce que l'on vient.

• (1620)

Je suggère, ainsi que le Nouveau Parti démocratique, de mettre en place des politiques comme notamment une réforme des pensions qui permettrait dorénavant aux travailleurs de garder leur pension après des périodes d'acquisition des droits plus courte, quel que soit leur employeur. Alors quand ils atteindront peut-être 55 ou 60 ans, ou autre, et qu'il leur arrive d'être au chômage, ils n'auront pas à faire face aux terribles pénalités que les gens subissent actuellement.

Nous proposons depuis longtemps l'exigence d'un préavis de licenciement. Les préavis de licenciement et de fermeture donnent aux gens la possibilité de prendre des mesures avant que cela ne se produise. Les statistiques montrent que lorsque les gens reçoivent un préavis de licenciement, ils sont plus en mesure de se familiariser à l'éventualité qu'ils ne pourront plus travailler.

Nous proposons depuis longtemps qu'on mette en place des indemnités pour les collectivités, payées par les employeurs, et non pas, comme le gouvernement l'a proposé dans le cadre de ses programmes de Développement des collectivités, par les gens qui perdent leur emploi. Nous avons dit que les licenciements et les fermetures doivent être justifiées. Il faut mettre en place un système de subventions par prélèvement pour faire en sorte que tous les employeurs contribuent aux frais de recyclage. Je rappelle encore une fois que c'est l'employeur qui doit assumer le coût de la formation et du recyclage. Mais c'est à croire que ce sont les plus à plaindre de notre société, les personnes mises à pied, qui devraient financer ce régime d'après les changements que l'on se propose d'apporter au régime de l'assurance-chômage.

Comble de l'ironie, les changements que le gouvernement a apportés à la pension et à l'indemnité de cessation d'emploi ont coûté plus cher aux salariés canadiens que ce que le gouvernement dépensera en un an pour financer le programme PATA. Je parle des changements qui pénalisent ceux qui reçoivent une indemnité de cessation d'emploi lorsqu'ils sont mis à pied ou mis à la retraite avec pension. Ces gens n'ont plus droit dorénavant aux prestations de chômage.

Je voudrais, en terminant, Monsieur le Président, lire une note que j'ai relevée dans une publication gouvernementale à propos des travailleurs âgés. Voici ce que dit cette note: «Le groupe des travailleurs âgés est celui qui éprouve le plus de mal à s'adapter au déplacement. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'adaptation de ces travailleurs est extrêmement pénible sinon pratiquement